

**2019
2020**



ACSEF

Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry

Rapport annuel



Table des matières



Qui nous sommes

- 01..... Aperçu
- 02..... De la part de notre présidente
du conseil d'administration
- 04..... De notre directrice générale
- 05..... Notre équipe
- 06..... Sections locales
- 07..... Mises à jour régionales
 - Atlantique
 - Québec
 - Ontario
 - Prairies
 - Pacifique

Ce que nous faisons

- 11..... Défense des droits des personnes incarcérées
 - Activités de plaidoyer régionales
 - Lettres de plaidoyer
 - Initiatives juridiques et législatives
- 16..... Bâtir la capacité
 - Briser le cycle
 - Bourses commémoratives
 - Sensibiliser le public
- 18..... Sensibiliser le public
 - Campagne pour mettre fin à la fouille corporelle
 - 2019 Conférence: "No Woman Left Behind"
- 20..... En souvenir de Mollie Both

Qui nous sommes



Aperçu

«L'un des principaux défis du mouvement [pour l'abolition des prisons] est de réaliser le travail qui permettra de créer des milieux plus humains et plus habitables pour les personnes en prison, sans consolider la permanence du système carcéral. **Comment, dès lors, accomplir cet exercice d'équilibre qui consiste à répondre avec passion aux besoins des personnes incarcérées** en réclamant des conditions moins violentes, la fin des agressions sexuelles commises par l'État, l'amélioration des soins de santé physique et mentale, un meilleur accès aux programmes de lutte contre la drogue, de meilleures possibilités de travail éducatif, la syndicalisation du travail carcéral, davantage de liens avec les familles et les communautés, des peines plus courtes ou alternatives **et, en même temps, en réclamant des alternatives aux peines, la fin de la construction de prisons et des stratégies abolitionnistes qui remettent en question la place de la prison dans notre avenir?»** [traduction]

- Angela Y. Davis



Cette question et cet exercice d'équilibre sont au cœur du travail de l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry (ACSEF), et de ses 23 sections locales situées dans tout le pays.

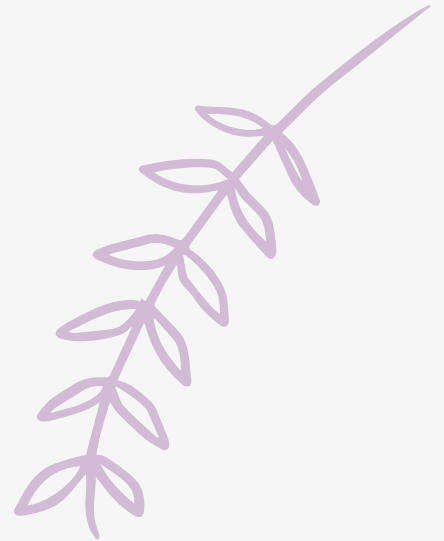
Chacune de nos sections locales est une entité autonome, avec son propre conseil d'administration, sa directrice générale et son personnel. Tout en fonctionnant de manière indépendante, nous savons que nous sommes plus fortes ensemble. Notre réseau existe pour partager des ressources et des connaissances, établir des partenariats et contribuer à résoudre des enjeux clés – tout cela pour offrir le meilleur soutien possible aux femmes et aux personnes de divers genres qui sont criminalisées au Canada.

Au bureau de l'ACSEF, nous ne fournissons pas de services comme le font les sociétés locales. Nous nous occupons plutôt des enjeux clés qui ont un impact sur les femmes et les personnes de divers genres qui sont criminalisées au Canada. Les activités de plaidoyer de l'ACSEF sont réparties en trois catégories:

- Défendre les droits des personnes incarcérées
- Bâtir la capacité
- Sensibiliser

Vous en apprendrez davantage sur notre travail dans ces trois domaines dans le présent rapport.

De la part de notre présidente du conseil d'administration



C'est peu dire que 2019-2020 a été une année de changement, de croissance et de renouvellement pour l'ACSEF. Ce rapport annuel présente un éventail de témoignages, faits, statistiques et réussites d'une organisation qui continue à évoluer pour répondre aux réalités des personnes les plus marginalisées et les plus criminalisées de la société. La passion et la résilience du réseau sont évidentes dans ces pages, mais plus important encore, au sein des communautés où tout ce travail est accompli.

Nous avons terminé l'année dernière par une AGA très réussie qui a vu les membres adopter une résolution unificatrice sur la reconnaissance et l'appellation de notre travail avec les personnes trans et non binaires. Divers amendements amicaux de l'assemblée ont bonifié le contenu de la résolution; ce fut un processus novateur et informatif pour nous car, en tant que réseau, notre langage et notre pratique évoluent constamment. Nous sommes sorties de cette AGA avec un engagement renforcé de tout le pays à travailler ensemble.

Il importe de reconnaître que notre conférence post-AGA a été utilisée par certaines comme une plateforme pour exprimer leur désapprobation quant à la motion visant à devenir une organisation délibérément transinclusive, causant ainsi préjudice à de nombreuses personnes. L'ACEF entend prioriser cette année la guérison de ces préjudices, ce qui devrait nous permettre de progresser en toute solidarité vers nos objectifs de protection des droits de la personne et d'inclusion pour tout le monde.

L'ACSEF a beaucoup de personnes à remercier pour l'avoir aidée à remplir sa mission tout au long de cet exercice financier. Pendant la première partie de l'année, notre directrice générale, Cassandra Churcher, a quitté son poste. Nous sommes reconnaissantes à Cassandra d'avoir si habilement dirigé l'organisation pendant son mandat et piloté la période de transition vers un nouveau leadership. Nous sommes également redevables pour son efficacité à Kelly Potvin, de la Société Elizabeth Fry de Toronto, qui a assuré l'intérim pendant l'été et l'automne. En plus de ses fonctions à plein temps au sein de sa société Elizabeth Fry locale, elle nous a consacré de nombreuses heures supplémentaires à partir de la mi-juin, jusqu'à l'embauche de notre nouvelle directrice générale en janvier de cette année.

Continued on next page



De la part de notre présidente du conseil d'administration

En tant que conseil d'administration, nous avons abandonné le modèle précédent de trois réunions du conseil par an au profit de réunions mensuelles. Cela nous a permis de travailler ensemble plus régulièrement en vue d'assurer le fonctionnement de l'organisation pendant la période de transition.

À l'automne 2019, nous avons embauché Beth Jordan, d'Adobe Consulting, pour aider le conseil d'administration à créer un plan pour l'avenir. Une session complète de trois jours nous a fourni l'occasion de renforcer notre engagement à défendre l'élimination du recours à l'isolement, à rendre compte des conditions de détention, et à tenir tous les niveaux de gouvernement responsables, tout en travaillant avec et en renforçant nos sociétés locales et nos membres. Nous nous sommes également engagées à élaborer un plan stratégique qui inclura nos membres. Nous avons identifié les valeurs qui doivent nous guider dans ce travail. Nous sommes fières d'annoncer valeurs fondamentales provisoires:

- Droits de la personne – équité et accès
- Responsabilité – transparence, prévisibilité, intégrité et fiabilité
- Respect – bienveillance, compassion, «rien à propos de nous sans nous»
- Collaboration – à l'intérieur et à l'extérieur de notre organisation

Au début de la nouvelle année, Emilie Coyle s'est jointe à l'organisation en tant que directrice générale. En quelques mois, les rumeurs sur une pandémie mondiale de COVID-19 sont devenues réalité et nous avons soudainement dû transformer notre façon de travailler. Si la pandémie a modifié notre mode de fonctionnement, elle a également ouvert la voie à de nouvelles façons d'accomplir notre travail essentiel. Nous allons faire face courageusement à notre nouvelle réalité et continuer à soutenir nos membres.

Chaleureusement et avec solidarité

Dawn Ferris

De notre directrice générale

Depuis quelques années, j'ai une citation de l'auteure Arundhati Roy sur ma page Facebook: «Un autre monde n'est pas seulement possible, il est déjà en route. Lors de journées calmes, je peux l'entendre respirer.»

L'exercice financier 2019-2020 s'est terminé par une pandémie mondiale. Nous avons tous dû soudainement changer radicalement notre mode de fonctionnement; une expérience très éprouvante. Néanmoins, cette situation nous a permis de faire connaître l'essence même du travail de l'ACSEF au public, ce qui pourrait se révéler un véritable catalyseur de changement.

Notre réseau a depuis longtemps reconnu que nos communautés doivent être renforcées et transformées en vue d'évoluer vers la protection des personnes les plus opprimées parmi nous. Ce parcours n'a jamais été facile, mais l'espoir alimente le nécessaire travail de réflexion pour que l'abolition des prisons devienne une réalité. Cet espoir s'intensifie en ces temps où nous saisissons l'occasion de nous joindre à d'autres, qui sont également engagées dans ce changement, de manière délibérée et innovante.

Ensemble, nous allons continuer au cours des prochaines années à écouter, réfléchir, agir, imaginer et créer l'avenir solidaire que nous envisageons collectivement. Ce faisant, nous créons le monde qui a toujours été possible. Le monde qui était déjà clairement en route.

Avec amour et solidarité,

Emilie Coyle



Notre équipe

Personnel et consultantes

Actuelles

- **Emilie Coyle**, directrice générale
- **Jackie Omstead**, coordonnatrice nationale
- **Jaya Bordeleau-Cass**, recherchiste juridique et analyste politique
- **Patti Tait**, conseillère en projets spéciaux
- **Darlene MacEachern**, coordinatrice régionale
- **Michelle Gushue**, experte consultante
- **Janet Foyle**, coordinatrice régionale
- **Wendy Bariteau**, experte consultante
- **Yoriko Susanj**, coordinatrice régionale
- **Renee Acoby**, experte consultante

Sortantes

- **Kassandra Churcher**, directrice générale
- **Kelly Potvin**, directrice générale par intérim
- **Savannah Gentile**, directrice du plaidoyer et des enjeux juridiques

Conseil d'administration

Actuelles

- **Dawn Ferris**, présidente
- **Toni Sinclair**, vice-présidente et représentante régionale (région des Prairies)
- **Cathy Harrison**, trésorière et représentante au CA (région du Pacifique)
- **Patti Tait**, représentante des femmes autochtones
- **Axelle Francois**, représentante au CA (région du Québec)
- **Diane Bergeron**, représentante au CA (région du Québec)
- **Ruth Gangnon**, représentante du personnel et représentante régionale (région du Québec)
- **Denise Durette**, représentante au CA et représentante régionale (région de l'Atlantique)
- **Jillian Barrington**, représentante au CA (région de l'Atlantique)
- **Judy Murphy**, représentante du personnel et représentante régionale (région de l'Atlantique)
- **Cory Roslyn**, représentante du personnel (région de l'Ontario)
- **Erin Bellavance**, représentante au CA (région de l'Ontario)
- **Venus Sayed**, représentante au CA (région de l'Ontario)
- **Jennifer Murphy**, représentante au CA (région du Pacifique)

Sortantes

- **Micki Materi**, représentante du personnel (région du Pacifique)
- **Diana Majury**, présidente
- **Candice Pilgrim**, vice-présidente et représentante au CA (région de l'Ontario)
- **Marta Jacewska**, représentante au CA (région des Prairies)
- **Darlene MacEachern**, représentante du personnel et représentante régionale (région de l'Atlantique)
- **Pamela Marche**, représentante au CA (région de l'Atlantique)
- **Nan Lee**, secrétaire et représentante au CA (région des Prairies)

Sections locales

D'un océan à l'autre, les sociétés membres locales sont là pour soutenir les femmes et les personnes de divers genres qui sont criminalisées.

Cliquez sur une société locale pour en savoir plus.

ATLANTIQUE

Elizabeth Fry Saint John
Elizabeth Fry Society of Cape Breton
Elizabeth Fry Society of Mainland Nova Scotia

QUÉBEC

Société Elizabeth Fry Quebec

ONTARIO

Elizabeth Fry Society of Ottawa
Elizabeth Fry Society of Peterborough
Elizabeth Fry Toronto
Elizabeth Fry Kingston

Elizabeth Fry Simcoe Muskoka
Elizabeth Fry Peel Halton
Elizabeth Fry Society of North Eastern Ontario
Elizabeth Fry North Western Ontario
Elizabeth Fry Southern Ontario

PRAIRIES

Elizabeth Fry Manitoba
Elizabeth Fry Society of Saskatchewan
Elizabeth Fry Society of Calgary
Elizabeth Fry Society of Edmonton

PACIFIQUE

Kamloops District Elizabeth Fry Society
Prince George and District Elizabeth Fry Society
central Okanagan Elizabeth Fry Society
Elizabeth Fry Society of Greater Vancouver

Elizabeth Fry Society - South Caribou
Archway Society

Mises à jour régionales



Des mises à jour de nos sociétés locales et de nos équipes de plaidoyer régionales

Atlantique

La région atlantique s'est agrandie d'une nouvelle société cette année. Toutes les équipes travaillent ensemble pour organiser des services, des programmes et des activités de plaidoyer au niveau régional. Voici quelques faits saillants de leurs membres:

La Nouvelle-Écosse continentale a connu une année passionnante sur le plan du travail juridique et de défense des droits. Nous avons plaidé et remporté une révision judiciaire, aidé de nombreuses femmes lors d'audiences de libération conditionnelle et de tribunaux disciplinaires, et plaidé avec succès en faveur de nombreuses absences temporaires pour raisons médicales pour les femmes présentant un risque élevé de complications liées à COVID-19.

EFry Saint John a choisi de se concentrer sur le renforcement des capacités, ce qui inclut le développement du conseil d'administration, la planification du développement des revenus et la création d'un plan de marketing et de communication. Ces mesures vont nous permettre d'être en meilleure position pour offrir des programmes et des services solides et efficaces à celles qui reçoivent un soutien dans notre communauté EFry. Nous avons mis en œuvre un modèle de logement de transition, My Place Apartments, basé sur des programmes novateurs utilisant les arts. Nous avons élargi notre base de partenaires provinciaux avec des universités, des agences gouvernementales, correctionnelles et communautaires, et nous avons traité des problèmes de suspension de dossiers, agences, and addressed record suspension issues.

EF of Mainland NL For Women's Outreach a été officiellement constituée en société en juillet 2020, avec notre bureau à St. John's. Nous sommes enthousiastes à l'idée de devenir membre et de travailler avec nos formidables sœurs de tout le Canada.

Efry Cap Breton a terminé une année complète de son programme de vérification et de supervision des libérations sous caution, et ce fut un succès. Nous avons travaillé avec nos partenaires autochtones de la Nouvelle-Écosse continentale pour offrir le programme dans toute l'île. Nous avons également collaboré avec les programmes des tribunaux Wellness et Gladue pour fournir des alternatives à l'incarcération, des références, des logements et des programmes.

Le personnel de l'équipe de plaidoyer de la région atlantique a rencontré plus de 400 femmes à l'établissement Nova pour discuter des sujets suivants: planification de la libération, griefs institutionnels, politiques, accusations, soins de santé, isolement, conditions de détention, santé mentale et préparation à la commission des libérations conditionnelles. L'équipe a aidé 6 femmes devant la Commission des libérations conditionnelles du Canada. Notre avocate en droit carcéral, Jessica Rose, a assisté 12 femmes lors d'audiences de tribunaux disciplinaires et elle a réussi à obtenir une audience de révision judiciaire pour une détenue. L'équipe a également permis aux détenues de Nova d'assister à un débat sur les élections fédérales. Les candidates ont été autorisées à venir dans l'établissement pour discuter des positions de leur parti, répondre aux questions et écouter les préoccupations de la population.

Québec

La société Elizabeth Fry du Québec accompagne les femmes tout au long de leur processus de réinsertion sociale en offrant des programmes spécifiques aux réalités de la vie des femmes. Les programmes ciblent trois dimensions essentielles pour un retour réussi dans la communauté: organisationnelle, professionnelle et relationnelle.

En 2019/2020, l'équipe régionale de plaidoyer du Québec a effectué des visites régulières à l'établissement pour femmes de Joliette et à l'Institut Pinel, rencontrant la direction pour aborder les préoccupations les plus fréquemment soulevées par les détenues. L'année a été difficile avec deux décès en détention, l'un par suicide et l'autre dû à des problèmes de santé apparemment mal diagnostiqués.

L'équipe a également soutenu des femmes autochtones qui avaient été transférées involontairement depuis des établissements de l'Ouest et qui ont dû faire face à un certain nombre de difficultés pendant leur séjour au Québec, notamment:

- pas de visites de la famille à l'établissement
- les coûts financiers élevés liés au maintien des contacts avec la famille (téléphone, courrier, effets personnels, etc.)
- l'impossibilité d'organiser des absences temporaires sous escorte en raison du manque de personnel
- la complexité des recours contre les peines en raison des obstacles interprovinciaux tels que les différences juridiques, les différences de fuseau horaire, les demandes et les transferts de documents, etc
- le manque d'accès aux programmes et à l'éducation en langue anglaise au Québec

Trois femmes ont accouché pendant l'année et elles ont toutes bénéficié de la maison de transition d'Elizabeth Fry Québec à leur sortie.

Ontario

Les neuf sociétés de la région de l'Ontario ont continué œuvrer en faveur de l'abolition par le biais de programmes, de services et de campagnes de sensibilisation. Les représentantes provinciales, par l'intermédiaire du Conseil des sociétés Elizabeth Fry de l'Ontario, ont effectué des visites de plaidoyer dans 10 établissements en 2019, interrompues par les restrictions dues à la COVID-19. L'équipe de plaidoyer régionale a été renouvelée, ne laissant qu'une seule représentante fédérale, Habon Muse-Gayad. Avec le soutien de l'équipe de l'Atlantique, nous avons pu offrir à quatre nouvelles représentantes une formation pratique à l'EGV. Cette année, nous avons ajouté Jackie Omstead, Kelly Potvin, Michelle Smith, Venus Sayed, Chelsey McGowan et Cory Roslyn à notre équipe de plaidoyer régionale.

Dans toute la province, les sociétés locales ont relevé le défi de répondre aux besoins urgents des personnes criminalisées et à risque lorsque d'autres organisations ont fermé leurs portes pendant la COVID-19. Les sociétés locales ont fourni de la nourriture, des produits d'hygiène, des conseils à distance et un soutien émotionnel, ainsi qu'un abri d'urgence et des programmes résidentiels pour des femmes à risque et des femmes purgeant une peine provinciale ou fédérale.

La société Elizabeth Fry du nord-est de l'Ontario a recentré sa perspective sur l'abolition des prisons dans tous ses programmes et services; la société continue de travailler à l'expansion des services dans la région de North Bay. Avec l'épidémie d'opiacés et le manque de services en santé mentale adéquats dans notre région, la société a également obtenu des fonds pour fournir des services de proximité et de soutien supplémentaires.

Elizabeth Fry Peterborough a commencé son premier projet de logement et s'est concentrée sur la mise en place de protocoles pour favoriser l'inclusion de personnes ayant une expérience vécue dans notre organisation, y compris des formations avec des leaders de l'industrie sur le travail des pairs, les directives de rémunération, les manuels de formation, et les politiques et les procédures pour la création et le maintien de programmes par les pairs grâce à une subvention de Santé Canada.

Elizabeth Fry Society Northwestern Ontario s'est efforcée de mieux soutenir ses clientes et de développer son organisation. Grâce à des partenariats communautaires, des programmes nouveaux ou élargis et une capacité organisationnelle accrue, 150 femmes de plus ont bénéficié d'un soutien. Nous avons publié notre recherche *Justice System Involvement in the Context of Homelessness and Housing Insecurity Among Women in Thunder Bay Region*, réalisée en partenariat avec Lakehead University. Vous trouverez cette recherche sur notre site web.

Elizabeth Fry Toronto a continué de croître, bien que sa directrice générale ait été directrice intérimaire de l'ACSEF de juillet 2019 à janvier 2020. Elles ont restructuré l'organisation, en ajoutant deux postes de directrices: la directrice des programmes, Vibhuti Mehra, et la directrice des finances et de l'administration, Sheila Baroro. EFry Toronto continue de travailler avec sa partenaire, Thunder Woman Healing Lodge, pour construire le premier pavillon de guérison pour femmes autochtones en Ontario; plus de la moitié des fonds nécessaires à la construction du pavillon ont été recueillis jusqu'à présent.

Elizabeth Fry Society of Simcoe-Muskoka (EFSSM) a été officiellement rebaptisée pour refléter le travail que l'organisation effectue dans la municipalité du district de Muskoka depuis plusieurs années. En mars 2020, l'EFSSM a relocalisé les opérations de la Joyce Kope House et les participantes au programme dans un hôtel temporaire en réponse à la pandémie de COVID-19. Cette mesure a mis la sécurité et le bien-être du personnel et des femmes au premier plan, en leur permettant de se préparer à la pandémie dans un cadre plus facile à gérer.

Société Elizabeth Fry d'Ottawa a continué à remplir sa mission grâce à deux résidences et à une gamme variée de programmes et de services communautaires. Elles ont ajouté de nouveaux programmes passionnants à leur liste, notamment Diana's Place Child et Family Space. L'équipe a poursuivi les orientations définies dans son plan stratégique, avec des mesures au niveau du personnel, de la direction et du conseil d'administration. Leur conseil d'administration a revu les orientations et redéfini les intentions pour une direction qui soutiendra les clientes et le personnel des équipes. Elles ont déployé des efforts considérables pour établir et renforcer leurs partenariats et leur équipe, et pour élargir leurs demandes de subventions, afin de répondre aux divers besoins de leurs clientes.



Prairies

La période 2019-2020 a été très chargée pour l'équipe de plaidoyer régionale des Prairies et les sections locales. Jusqu'à ce que la pandémie frappe, les représentantes régionales pouvaient visiter régulièrement le Pavillon de ressourcement Okimaw Ohci (OOHL), le Centre psychiatrique régional (RPC) et l'établissement d'Edmonton pour femmes (EIFW). Tout au long de l'année, la région des Prairies a fourni une formation et un soutien continus aux défenseuses des droits en milieu carcéral. Cela s'est avéré inestimable, compte tenu de la pandémie qui a limité notre accès aux établissements.

En novembre, l'Alberta Saskatchewan Manitoba Elizabeth Frys (ASMEF) s'est réunie à Edmonton pour suivre le déploiement de l'unité d'intervention structurée à l'EIFW, qu'elle continue de surveiller.

Cette réunion a fait l'objet d'un suivi en février, lorsque les représentantes de l'ASMEF se sont rassemblées à Winnipeg pour une visite du Eagle Women's Lodge, où elles ont reçu des informations sur la programmation. Nous avons également été invitées à une danse des fantômes et à une danse du cheval sur le territoire de la Première nation Neekaneet, auxquelles nous avons assisté, avec des femmes de l'OOHL. Toute notre équipe régionale était présente pour ces cérémonies et nous avons pris le temps de nous réunir à nouveau en tant que région.

Voici quelques faits marquants de nos sections locales:

Elizabeth Fry Saskatchewan a conclu un accord de financement avec le Ministry of Corrections and Policing du gouvernement de la Saskatchewan pour offrir un soutien aux femmes dans la communauté lors des congés de réinsertion. Le personnel d'EFry Saskatchewan a reçu une formation d'escorte des citoyens, de sorte qu'il est maintenant en mesure d'assurer le transport et la programmation des personnes au RPC. Cela a permis aux femmes de se rendre au bureau d'EFry, tout en étant escortées et supervisées par le personnel.

L'équipe d'**Elizabeth Fry Edmonton** s'est concentrée sur le développement et le renforcement de son travail pour soutenir les personnes ayant subi des traumatismes et de la violence. Elles ont continué à former et à soutenir des avocat-es afin de fournir des conseils juridiques aux personnes ayant subi des violences sexuelles. Elles ont également développé des services de counseling et de soutien individualisé pour faire face à la violence interpersonnelle et aux traumatismes. De plus, leur équipe a reçu une formation anti-oppression afin de mieux comprendre et décortiquer leur privilège, alors que nous nous efforçons de devenir une organisation plus équitable et plus accessible.

Au cours de l'année, les offres d'**Elizabeth Fry Manitoba** ont augmenté, et leur taux de rétention et d'obtention de diplôme s'est amélioré de manière significative depuis l'embauche de leur coordinatrice de programmes et de bénévolat, Tasha. Elles ont pu effectuer des rénovations très nécessaires dans les bureaux et Quinn Saretsky a été embauchée comme nouvelle directrice générale en décembre 2019.

Cette année, la **Société Elizabeth Fry de Calgary** a mis en place une initiative communautaire de gestion de cas intitulée "Sohksipaitapiisin" (The Good Life/Bien Vivre) afin de soutenir des alternatives à l'incarcération et aux peines sévères pour les personnes autochtones. Ce programme a été mis en œuvre en consultation avec des Aînés, et en suivant leurs conseils. Le programme soutient les plans de guérison culturelle du tribunal autochtone de Calgary et reflète les objectifs de l'article 718.2(e) du Code criminel et les principes de Gladue.

Les plans et méthodes de guérison reflètent la diversité des pratiques autochtones et mettent l'accent sur la culture, les cérémonies et le traitement du traumatisme collectif intergénérationnel. Le tribunal autochtone se déroule par caméra vidéo CCTV dans la salle de guérison Kyahpii Koyiis (Happy Lodge) de l'EFry Calgary, où un Aîné préside. Les personnes présentes au tribunal peuvent choisir de se rendre à la salle de guérison Kyahpii Koyiis, plutôt que de se rendre au palais de justice. Cela nous permet de nous assurer que la culture autochtone est prise en compte à chaque étape du processus.



Pacifique

Au cours de l'exercice 2019/2020, la région Pacifique a connu, comme beaucoup d'autres, des hauts et des bas...

Kamloops and District Elizabeth Fry Society a reçu une subvention de la Law Foundation of BC, qui représentait un engagement de 2 millions de dollars du gouvernement provincial pour soutenir 8 cliniques de défense des droits en Colombie-Britannique, Kamloops étant l'une des bénéficiaires de 250 000 dollars pour la création d'une nouvelle clinique juridique.

Le projet de logement de **Prince George** – une longue période d'élaboration Le projet compte 38 unités comprenant une maison de transition de 18 lits, 16 unités de logement de deuxième étape avec une, deux et trois chambres à coucher, et 21 maisons de ville dont la location est dirigée par des femmes. Les travaux ont débuté en juillet 2020 et devraient se terminer à l'automne 2021.

Archways Society avait commencé à aller de l'avant avec son projet de logement de deuxième étape, mais a de nouveau cessé de progresser. Le mois de mars 2020 a été consacré à la réponse et à la mise en œuvre des protocoles relatifs aux impacts de la COVID-19. Au début, la maison de transition a eu du mal à trouver suffisamment de personnel pour travailler. On leur a fourni des chambres d'hôtel pour leur permettre de s'isoler avant de les accueillir dans la maison de transition. Des services de counseling et de proximité ont été fournis à distance.

À la société **Elizabeth Fry South Cariboo**, la nouvelle DG, Trish, est entrée en fonction en mai 2019. Elle a passé sa première année à se familiariser avec les enjeux locaux et à aider les communautés rurales de son bassin versant avec la COVID-19 en mars. L'équipe a travaillé en collaboration avec des partenaires communautaires et a mis en place une ligne téléphonique COVID, gérée par des bénévoles et fonctionnant 24/7.

L'équipe de **Central Okanagan** travaille depuis mars pour répondre aux besoins et aux risques des personnes isolées dans des maisons peu sûres tout au long de la COVID-19. En partenariat avec le Kelowna Women's Shelter, elles ont lancé la campagne «Safe Spaces», une initiative de sensibilisation aux services et aux risques uniques liés à la COVID-19. Le soutien local a été considérable, avec des dons de téléphones portables, d'EPI et d'ordinateurs portables, ainsi que des contributions financières comme celle de Dragon's Den Lane Merrifield, qui a fait un don personnel de 10 000 dollars.

Aussi, en 2019/2020, nous avons récupéré dans notre réseau, Shawn Bayes et son équipe de la **Greater Vancouver Elizabeth Fry Society**! Vancouver a ouvert 2 programmes de logements modulaires avec soutien pour femmes seulement et, ensemble, ils fournissent des appartements présentant peu d'obstacles avec double dotation 24/7 pour 81 femmes. Un projet de logement en partenariat avec la Fraser Region Aboriginal Friendship Assn est en cours de construction. Il prévoit 57 appartements dont l'ouverture est prévue pour janvier 2022. Elles ont également embauché une nouvelle directrice des opérations qui supervisera près de 200 employées et 300 bénévoles au service d'une clientèle de 11 000 personnes.

Cette année a été celle de la reconstruction **de l'équipe de plaidoyer régionale de la région Pacifique**. L'équipe a terminé le dernier trimestre avec 3 représentantes et continue à se développer afin de fournir un soutien durable et cohérent aux détenues de l'établissement Fraser Valley.

Ce que nous faisons



Défense des droits des personnes incarcérées

Activités de plaidoyer régionales

L'ACSEF surveille les conditions de détention dans les six établissements fédéraux désignés pour les femmes et gérés par le Service correctionnel du Canada (SCC). Les personnes condamnées au palier fédéral sont celles qui purgent une peine de plus de deux ans.

La surveillance des conditions de détention est principalement effectuée par nos 5 équipes régionales de plaidoyer – Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Pacifique. Nos équipes s'emploient à identifier et traiter toute violation systémique des droits de la personne à l'encontre des détenues. Ce travail s'effectue par le biais de visites régulières de plaidoyer dans les prisons pour femmes de la région de cette équipe

Lorsque des problèmes surviennent, nous travaillons avec nos pairs-défenseurs (des femmes présentement incarcérées) pour guider et soutenir les détenues dans leurs recours internes, et nous les orientons vers des sociétés locales, des avocat-es et d'autres aides si nécessaire.

Ces questions sont ensuite portées à l'attention de la haute direction de la prison. Ces rencontres et les préoccupations soulevées sont documentées dans des lettres officielles qui sont ensuite envoyées à la direction de l'établissement, à la commissaire pour les femmes du SCC, au Bureau de l'enquêteur correctionnel et au Sénat.

Les représentantes régionales offrent également, ou aident à faciliter, des formations et des projets spéciaux pour les personnes incarcérées au palier fédéral. Cette année, nous nous sommes penchées sur la justice reproductive.

Projet spécial: Ateliers sur la justice reproductive

Fin 2019 et début 2020, l'ACSEF s'est associée à Martha Paynter pour offrir des ateliers sur la justice reproductive dans les cinq établissements fédéraux de langue anglaise pour femmes au Canada. Ce projet a été financé par la sénatrice Yvonne Boyer, qui a mené l'étude externe au sujet de la ligature des trompes dans la région sanitaire de Saskatoon, en collaboration avec la Dr Judith Bartlett. Cette étude a été motivée par les reportages des médias en 2015 sur la stérilisation forcée des femmes autochtones dans la région sanitaire de Saskatoon. La sénatrice Boyer et la Dr Bartlett ont utilisé une approche d'engagement communautaire pour accueillir les femmes qui souhaitaient être interviewées sur leurs expériences de stérilisation forcée. Boyer et Bartlett ont interviewé sept femmes qui se sont courageusement présentées pour leur étude. Au moment de la rédaction du présent rapport, au moins 100 femmes se sont jointes à des actions collectives pour des dommages et intérêts découlant de leur expérience dans plusieurs provinces.

Les ateliers de l'ACSEF sur la justice reproductive sont nés d'une prise de conscience que les personnes incarcérées ne savaient peut-être pas quoi faire, ou n'avaient pas les moyens de communication, pour contribuer à l'étude de Boyer et Bartlett ou pour se joindre à la formation. En fait, les femmes incarcérées n'étaient peut-être même pas au courant de l'étude ou de la formation, ou même de l'enjeu de la stérilisation forcée. Ces ateliers visaient à remédier à cette situation.

Martha a animé ces ateliers pour plus de 200 détenues, avec le soutien de nos représentantes régionales et des aînées de chaque établissement.

En proposant une éducation sur les droits reproductifs, les ateliers de l'ACSEF sur la justice reproductive ont tenté de donner aux femmes incarcérées les moyens de faire part de leurs préoccupations aux défenseurs des droits de l'ACSEF. Le rapport final de Martha sera publié ici très bientôt.

Lettres de plaidoyer

Vous trouverez ci-dessous un résumé des domaines de préoccupation les plus courants, documentés dans 27 de nos lettres de plaidoyer régional 2019/2020.

DOMAINE DE PRÉ-OCCUPATION	FRÉQUENCE	INJUSTICE SIGNALÉE	ANALYSE
Culture du SCC	Soulevé 18 fois 66% de lettres ont abordé ce domaine de pré- occupation	Les lettres de plaidoyer détaillent une culture et une attitude négatives du personnel à l'égard des détenues, notamment: • intimidation, • harcèlement, • agressions, y compris des agressions sexuelles perpétrées par le personnel du SCC, • défaut d'intervention dans les agressions, • manque de sensibilité du personnel aux besoins spécifiques des femmes et des personnes de divers genres.	Les défenseures des droits soulignent que les conditions de détention d'une détenue ne doivent pas être influencées par son infraction répertoriée, son statut d'appel, sa race, la fréquence de ses demandes et griefs, ou son «attitude» générale. Ce problème est omniprésent et permanent. Un véritable changement nécessitera un profond remaniement de la culture au sein du SCC Fondement juridique: La prison est responsable de la sécurité et du bien-être des détenues. Selon la loi, le personnel n'est pas autorisé à infliger aux détenues des peines supérieures à celles imposées par le tribunal. Les détenues ont le droit de déposer un grief pour conduite non professionnelle et interactions avec le personnel qui sont contraires à la directive du commissaire 001.
Soins de santé et soins dentaires	Soulevé 18 fois 66% de lettres ont abordé ce domaine de pré- occupation	Un grand nombre des préoccupations soulevées portaient sur le manque d'accès aux: • dossiers médicaux personnels • médicaments, ou changement inattendu de médicaments • produits menstruels • produits d'hygiène personnelle • tests de dépistage, en particulier celui de l'hépatite • rendez-vous dentaires et médicaux, y compris les longs délais d'attente. Lorsque des médicaments, des produits menstruels ou des produits d'hygiène personnelle étaient accessibles, notre documentation montre qu'ils étaient généralement rationnés. Les détenues ont également fait état d'un manque général d'accès à des services dentaires adéquats. Quand des rendez-vous médicaux ou dentaires étaient programmés, les détenues n'étaient parfois averties que 5 ou 10 minutes avant leur départ, ce qui est insuffisant pour se préparer. Lors de l'accès aux soins, les détenues s'inquiètent de la qualité des soins, en particulier des soins dentaires pour lesquels les rapports font état de négligence et de conduite non professionnelle.	Les défenseures soulignent qu'un accès adéquat aux services de santé et aux soins dentaires est essentiel au respect des droits des détenues. Elles soulignent également qu'elles ont constaté une réduction des prestations de services dentaires depuis un changement de politique en avril 2014. Fondement juridique: Comme l'exige l'article 86(1) de la loi, les détenus doivent bénéficier à la fois des soins de santé essentiels et d'un «accès raisonnable aux soins de santé mentale non essentiels qui contribueront à leur réadaptation et à leur réinsertion dans la communauté». Le refus de fournir des soins de santé et dentaires adéquats constitue non seulement une violation des droits des détenus en vertu de la LSCMLC, mais aussi une violation des droits issus des traités pour les détenus autochtones.

Soins de santé mentale

Soulevé
13
fois

48%
de
lettres ont
abordé ce
domaine
de pré-
occupation

Outre les questions liées aux soins de santé et dentaires, des préoccupations concernant le manque de services de santé mentale ont été soulevées à plusieurs reprises par les détenues, notamment:

- plusieurs cas où les détenues signalent que leur santé mentale se détériore, mais ne sont pas prises au sérieux ou ne reçoivent pas le soutien nécessaire;
- personnes placées à plusieurs reprises en isolement parce que les conditions de sécurité maximale exacerbent leurs problèmes de santé mentale avérés;
- recours à la force et/ou à des escortes de sécurité dans certaines situations.

L'ACSEF a souligné le besoin de stratégies de communication tenant compte des traumatismes efficaces chez le personnel du SCC, ainsi qu'une meilleure infrastructure pour répondre aux incidents d'automutilation et faire face aux problèmes graves de santé mentale. Les problèmes de santé mentale nécessitent un soutien, plutôt que davantage de restrictions, et nous encourageons les établissements à renforcer leurs partenariats avec les services de santé mentale à vocation communautaire.

Les équipes de l'ACSEF ont souligné que l'isolement ne devrait jamais être pratiqué dans le cas de problèmes de santé mentale, et que toutes les causes sous-jacentes du comportement devraient être traitées avant de hausser le niveau de sécurité d'une détenue.

Fondement juridique: Comme l'exige l'article 86(1) de la LSCMLC, les détenus doivent recevoir à la fois les soins de santé essentiels et «[un] accès, dans la mesure du possible, aux soins qui peuvent faciliter sa réadaptation et sa réinsertion sociale». Les retards et le peu de services en santé mentale sont incompatibles avec la LSCMLC, qui précise qu'un des principes directeurs des politiques correctionnelles est de répondre aux besoins particuliers des femmes et des personnes nécessitant des soins de santé mentale.

Les rapports reçus par l'ACSEF ne sont pas conformes à l'exigence légale selon laquelle les personnes doivent être emprisonnées en appliquant les mesures les moins restrictives.

Unités sécurisées

Soulevé
11
fois

40%
de
lettres ont
abordé ce
domaine
de pré-
occupation

Les détenues ont signalé un certain nombre d'injustices liées aux unités de sécurité (aussi appelées unités à sécurité maximale), notamment:

- double occupation des cellules retards dans les demandes de visites familiales privées
- isolements cellulaires fréquents accès limité aux programmes
- impossibilité d'obtenir des conseils juridiques en temps utile
- conditions inhumaines, telles que des températures très élevées ou très basses
- accès irrégulier à l'eau chaude, voire aux douches

Les détenues ont également fait part de leurs inquiétudes quant à l'utilisation des unités de sécurité comme moyen de contrôle du comportement et de punition, notamment:

- comme réponse aux crises de santé mentale
- comme sanction pour les manifestations publiques d'affection dans les couples, ou pour séparer des couples.
- en cas d'infraction répertoriée, indépendamment de la détention

Les détenues et les défenseures des droits constatent toutes deux la vaste surreprésentation des femmes autochtones dans les unités à sécurité maximale.

Les défenseures ont fréquemment demandé au SCC de considérer la possibilité d'interventions culturelles ou d'options réparatrices lors de l'évaluation du classement de sécurité.

Fondement juridique: Vivre dans des conditions inhumaines dans les unités de sécurité est incompatible avec le mandat du SCC d'exercer «un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain». La LSCMLC et les directives du commissaire exigent également que les détenues aient accès à des garanties procédurales lorsqu'elles se trouvent dans des unités sécurisées.

Le SCC a l'obligation, en vertu de la jurisprudence pertinente et de la directive du commissaire (CD) 705-7, de prendre en considération les principes de Gladue comme facteurs atténuants lors de l'évaluation du classement de sécurité et du placement des détenues autochtones. Plus précisément, le personnel doit examiner si des interventions culturelles ou des options de restauration peuvent être utilisées, et si ce n'est pas le cas, pourquoi. La surincarcération des femmes autochtones en unités sécurisées restreint leur accès aux programmes, à l'emploi, à l'éducation, aux libérations conditionnelles, y compris par le biais de l'article 84 du SCC, et aux alternatives à l'emprisonnement (comme l'article 81).

DOMAINE DE PRÉ-OCCUPATION	FRÉQUENCE	INJUSTICE SIGNALÉE	ANALYSE
Gestion des cas	Soulevé 13 fois 48% de lettres ont abordé ce domaine de pré-occupation	Les détenues ont signalé un certain nombre de problèmes de gestion des dossiers, notamment en ce qui concerne la communication avec leur agent de libération conditionnelle en établissement. En conséquence, des détenues ont déclaré avoir renoncé à leur libération conditionnelle ou l'avoir ajournée faute de documents. En outre, de nombreuses détenues ont déclaré se sentir mal préparées à leur libération dans la communauté et manquer de soutien pour élaborer des plans de réinsertion réussis.	Les défenseures des droits de l'ACSEF soulignent que le SCC est responsable de travailler à la réinsertion des détenues dans la communauté et que les retards dans les demandes de libération conditionnelle affectent leur capacité à le faire. Les défenseures ont également réaffirmé la responsabilité du personnel du SCC de travailler à la réinsertion des détenues dans la communauté, et que les retards dans les demandes de libération conditionnelle affectaient la capacité des détenues à le faire. Fondement juridique: L'article 140(7) de la LSCMLC donne aux détenues le droit d'être assistées d'une personne de leur choix lors d'une audience de libération conditionnelle et, afin de respecter ce droit, le SCC doit informer les détenues suffisamment à l'avance des changements d'horaires. L'article 100 de la LSCMLC stipule que «La mise en liberté sous condition vise à contribuer au maintien d'une société juste, paisible et sûre en favorisant, par la prise de décisions appropriées quant au moment et aux conditions de leur mise en liberté, la réadaptation et la réinsertion sociale des délinquants en tant que citoyens respectueux des lois». Dans ce contexte, travailler à la réintégration relève de la responsabilité fiduciaire de la direction de l'établissement.
Restriction des détenues	Soulevé 10 fois 37% de lettres ont abordé ce domaine de pré-occupation	Les détenues ont fait état de problèmes liés à la restriction de leurs mouvements, notamment: • temps et espace insuffisants pour les loisirs en plein air, notamment dans les unités à sécurité minimale • modification des mesures concernant les déplacements qui nuisent à l'accès aux programmes et à la réalisation des objectifs fixés dans les plans correctionnels • limites aux interactions avec les intervenantes de première ligne, les équipes de gestion des cas • répercussions négatives sur la santé mentale	Les défenseures des droits soulignent constamment l'importance de veiller à ce que les pratiques tenant compte des traumatismes soient une norme pour le personnel de toutes les prisons. Dans ce cadre, les interactions avec le personnel du SCC doivent être fondées sur la dignité et le respect. Fondement juridique: La directive du commissaire 560 4.a exige que tout le personnel prenne en compte les facteurs qui affectent les comportements et les interactions des détenues (styles de communication, problèmes d'apprentissage, santé mentale, etc.) et, le cas échéant, les besoins des femmes, d'autres groupes, et les antécédents autochtones d'une détenue. Les défenseures des droits de l'ACSEF ont demandé que l'on mette davantage l'accent sur une sécurité dynamique efficace et des interactions constructives pour favoriser la sécurité de toutes les parties. L'imposition arbitraire d'une modification des mesures régissant les déplacements de détenues qui ne présentent aucun risque pour la sécurité peut constituer une violation de leurs droits à la liberté en vertu de l'article 7 de la Charte canadienne.

Initiatives juridiques et législatives

Projet de loi C-83, *Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et une autre loi*

En mai 2019, Diana Majury, alors présidente du conseil d'administration, a présenté au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie les préoccupations de l'ACSEF concernant l'introduction des «unités d'intervention structurées» dans le projet de loi C-83. Diana Majury a profité de cette occasion pour réitérer l'opposition de longue date de l'ACSEF à l'utilisation de l'isolement des femmes en prison, sous quelque forme que ce soit. L'ACSEF affirme que l'isolement ne concerne pas le nom qu'on lui donne ou nécessairement l'espace spécifique. Il s'agit de la pratique elle-même, c'est-à-dire de l'isolement d'une détenue du reste de la population carcérale, quelle que soit la manière dont elle est appliquée. Madame Majury a également attiré l'attention sur d'autres amendements nécessaires au projet de loi: le renforcement des options communautaires, comme l'article 81 de la LSCMLC; l'incorporation de la recommandation de 1996 de l'honorable Louise Arbour concernant le contrôle judiciaire; l'octroi d'une indépendance clinique et professionnelle totale au personnel de santé; et l'élimination de la pratique des fouilles à nu de routine dans les établissements pour femmes.

Affaire de droits de la personne

En 2010, l'ACSEF a déposé une plainte devant le Tribunal canadien des droits de la personne au nom de toutes les femmes purgeant une peine fédérale. Les informations issues de nos années de plaidoyer et de surveillance des conditions de détention seront utilisées comme preuves dans cette affaire. Par exemple, nous avons créé une base de données complète qui assure le suivi des situations soulevées dans les lettres de plaidoyer que nous envoyons régulièrement aux établissements. Cela permet à l'ACSEF de documenter les préoccupations passées en matière de droits de la personne, ainsi que celles qui pourraient survenir à l'avenir. L'ACSEF travaille toujours sur cette affaire.

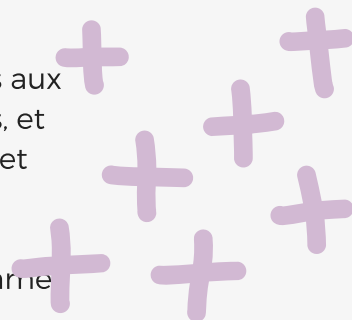
Enquête publique

L'ACSEF soutient l'enquête sur la mort de Terry Baker, trouvée inanimée en 2016 à l'établissement Grand Valley. Ce décès confirme que les prisons ne sont pas un bon endroit pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale. En tant qu'organisation ayant un intérêt substantiel dans l'enquête, l'ACSEF a demandé la qualité pour prendre une part active dans la procédure d'enquête et pour présenter le témoignage d'une experte.

Bâtir la capacité

Nous œuvrons au renforcement des capacités du secteur juridique et à but non lucratif afin de mieux servir les femmes et les personnes de divers genres qui sont criminalisées et incarcérées.

L'ACSEF travaille avec les sociétés locales pour coordonner le partage des ressources et des connaissances, établir des partenariats et rassembler notre réseau autour d'enjeux clés. Nous travaillons également avec des organisations et des parties prenantes en dehors des sociétés locales en vue de réduire les obstacles à l'accès aux services pour les femmes et les personnes de divers genres qui sont criminalisées, et de sensibiliser le public aux problèmes qui touchent les personnes criminalisées et incarcérées.



Un autre aspect essentiel de notre travail consiste à renforcer la capacité des femmes et des personnes de divers genres qui sont ou ont été incarcérées à défendre leurs droits et à atteindre leurs objectifs. Nous proposons des formations régulières dans les prisons fédérales réservées aux femmes et nous organisons un programme annuel de bourses.

Briser le cycle (première année)

Lancé fin 2019, Briser le cycle (BLC) est un projet de quatre ans ancré dans l'élimination de l'incarcération pour les femmes et les personnes de divers genres au Canada. BLC vise à la fois à faciliter la réintégration à long terme des femmes et des personnes de divers genres qui sortent de prison et à réduire le nombre de personnes condamnées à une peine de prison. Ce travail consiste à renforcer la capacité de nos communautés à offrir les ressources dont les femmes criminalisées ont besoin, et à s'assurer qu'elles soient informées de ces aides et puissent y accéder.

Ce projet aboutira à deux résultats clés:

- un réseau national de ressources juridique composé de cabinets, d'avocat-es et de cliniques disposés à fournir des services juridiques à titre gracieux, et;
- un manuel complémentaire à notre guide «Droits de la personne en Action», spécialement conçu pour les femmes et les personnes de divers genres purgeant une peine fédérale, afin de les préparer à leur libération et de leur permettre d'accéder à des services une fois qu'elles ne sont plus incarcérées. Il offrira une foule d'outils pratiques, ainsi que des témoignages et des conseils de femmes et de personnes de divers genres ayant vécu l'incarcération.

Ce travail est dirigé par quatre coordonnatrices régionales à temps partiel, qui ont rejoint l'équipe à l'automne 2019, et par trois consultantes expertes qui ont une expérience vécue de l'incarcération. Cette équipe travaille en étroite collaboration avec des sociétés locales, des femmes et des personnes de divers genres qui sont criminalisées et d'autres parties prenantes pour renforcer notre réseau et nos efforts de plaidoyer.

Faits marquants de la première année:



- Recruté et intégré nos coordinatrices régionales et nos consultantes expertes
- Mené des recherches approfondies documenté les soutiens locaux dans tout le pays
- Conçu un outil d'évaluation des besoins et des atouts pour les services communautaires locaux et les soutiens juridiques
- Renforcé la communication interne, avec notamment un bulletin d'information interne et des réunions bihebdomadaires de directrices générales et de représentantes régionales du réseau
- Consulté des parties prenantes de la communauté
- Voyagé à travers le pays pour engager notre réseau local et favoriser la création de liens.

Bourses commémoratives

La bourse commémorative est une bourse annuelle distribuée par l'ACSEF en vue d'aider les femmes et les personnes de divers genres qui sont criminalisées à atteindre leurs objectifs en matière d'éducation et d'emploi.

Pour l'éducation, la bourse peut servir à payer les frais d'inscription, les livres et le matériel nécessaires. Pour l'emploi, la bourse peut servir à couvrir les frais de démarrage d'une petite entreprise, les cours de certification, les vêtements requis ou l'équipement et le matériel nécessaires.

La bourse est ouverte aux femmes ou aux personnes de divers genres qui sont actuellement incarcérées (au palier provincial ou fédéral), ou qui l'ont été dans le passé.

L'ACSEF accorde jusqu'à trois bourses de 500\$ dans chacune des cinq régions du Canada (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Pacifique).

Bourse d'études

Nous offrons des bourses visant à réduire les obstacles pour les femmes et les personnes de divers genres ayant vécu l'incarcération ou la criminalisation et qui souhaitent participer à notre conférence annuelle. Les bourses comprennent:

- les frais liés au transport tarif aérien (ou autre solution appropriée)
- hébergement à l'hôtel pour un maximum de 2 nuit
- inscription à la conférence et un petit forfait journalier
- soutien financier pour la garde d'enfants à domicile pendant la conférence disponible au cas par cas.

Nous sommes heureux de partager avec vous nos 10 gagnants de la bourse 2019 qui ont reçu 10 000 dollars au total!

«En 2019, j'ai eu la chance de recevoir la bourse commémorative de l'ACSEF. Je suis une femme incarcérée déterminée à employer mon temps à bon escient, j'ai donc utilisé cet argent pour financer mes études et ma formation pour devenir herboriste. En suivant mon chemin vers un mode de vie naturel et dans un effort pour soutenir ma famille à la maison, j'ai décidé de créer une entreprise tout en purgeant ma peine. Après plusieurs mois de rencontres difficiles avec la direction de mon établissement, j'ai finalement reçu l'autorisation de créer mon entreprise. Je suis la première femme de mon établissement à l'avoir fait. En décembre 2019, avec l'aide de ma compagne, nous avons lancé "Hookin' Sheep".

Chez Hookin' Sheep, nous produisons des couvertures crochetées entièrement naturelles, sans produits chimiques ni colorants. Je crochète les couvertures dans l'établissement et lorsqu'elles sont terminées, je les donne à ma compagne qui gère ensuite notre site internet, la vente et la livraison de nos produits.

L'expérience a été difficile et parfois frustrante. J'ai souvent voulu abandonner, mais avec le soutien et la motivation de l'ACSEF, j'ai poursuivi mon objectif et je leur suis très reconnaissante pour tout ce qu'elles ont fait et pour le chemin parcouru. N'hésitez pas à consulter notre site web hookinssheep.ca»-

- Melissa, récipiendaire 2019



Sensibiliser le public

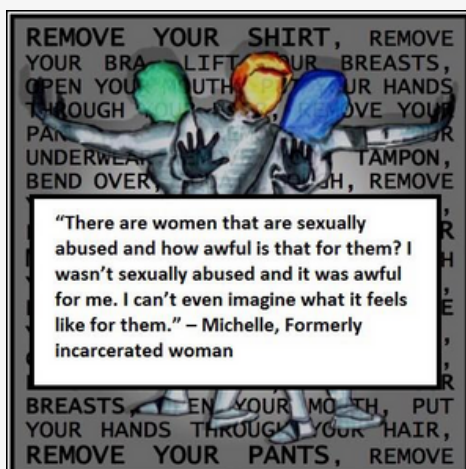
L'ACSEF utilise sa plateforme pour sensibiliser les gens aux problèmes qui touchent les femmes et les personnes de divers genres qui sont criminalisées au Canada en amplifiant leur voix et en portant des enjeux clés de défense des droits au premier plan dans l'esprit du public.

Campagne pour mettre fin à la fouille corporelle

Chaque jour, dans les prisons du Canada, des femmes sont obligées de se déshabiller après avoir rendu visite à leurs enfants, être allées travailler ou avoir participé à un cercle de tambours. Une femme de l'établissement pour femmes Grand Valley, à Kitchener en Ontario, décrit ainsi la situation:

«Avant leur incarcération, la plupart des femmes en prison ont souffert malicieusement aux mains de leurs agresseurs passés, que ce soit physiquement, mentalement, émotionnellement, ou encore sexuellement, la forme de violence qui laisse le plus de cicatrices. Les fouilles à nu sont pour le moins traumatisantes et dégradantes, car on nous demande de nous pencher et de tousser complètement nues en présence de deux agents.»

Le Service correctionnel du Canada voudrait nous faire croire que les fouilles à nu sont nécessaires pour la sécurité des prisons et pourtant, il ne découvre régulièrement que peu ou pas de «contrebande»; les avantages pour la sécurité sont minimes, mais les préjudices pour les femmes sont considérables.



Dans le sillage du mouvement #MeToo, nous avons du mal à comprendre comment le fait de forcer les femmes à enlever leurs vêtements et à accomplir des actes humiliants avec des parties intimes de leur corps n'est pas compris comme une agression sexuelle. S'il ne s'agissait pas du pouvoir de l'État, ce comportement serait considéré et traité comme tel.

Le 10 mai 2019, les Sociétés Elizabeth Fry et des organisations partenaires à travers le Canada ont réuni des femmes ayant une expérience vécue dans le cadre d'une Journée nationale d'action pour sensibiliser, amplifier la voix des femmes et exiger que le gouvernement #HearMeToo et #EndStripSearching dans les prisons pour femmes.

Cette campagne s'inscrivait dans le cadre de la semaine nationale Elizabeth Fry, qui a lieu chaque année pendant la semaine précédant la fête des Mères. L'objectif consiste à sensibiliser et informer le public sur les femmes et les personnes de divers genres qui sont criminalisées et vulnérables au Canada. Nous avons choisi d'en faire la semaine Elizabeth Fry parce que la plupart des femmes en prison sont des mères, et que beaucoup d'entre elles étaient le seul soutien de leurs familles au moment où elles ont été incarcérées. Lorsque des mères sont détenues, leurs enfants sont condamnés à la séparation. Chaque année, nous attirons l'attention sur cette réalité en clôturant la semaine Elizabeth Fry le jour de la fête des Mères.



2019 Conférence: «No Woman Left Behind»

Chaque année, l'ACSEF organise une conférence qui réunit notre réseau et les communautés afin de sensibiliser aux problèmes des femmes et des personnes de divers genres qui sont criminalisées. Tous les deux ans, la conférence est co-organisée par une société locale dans sa région. L'année suivante, l'ACSEF organise la conférence à Ottawa, en Ontario.

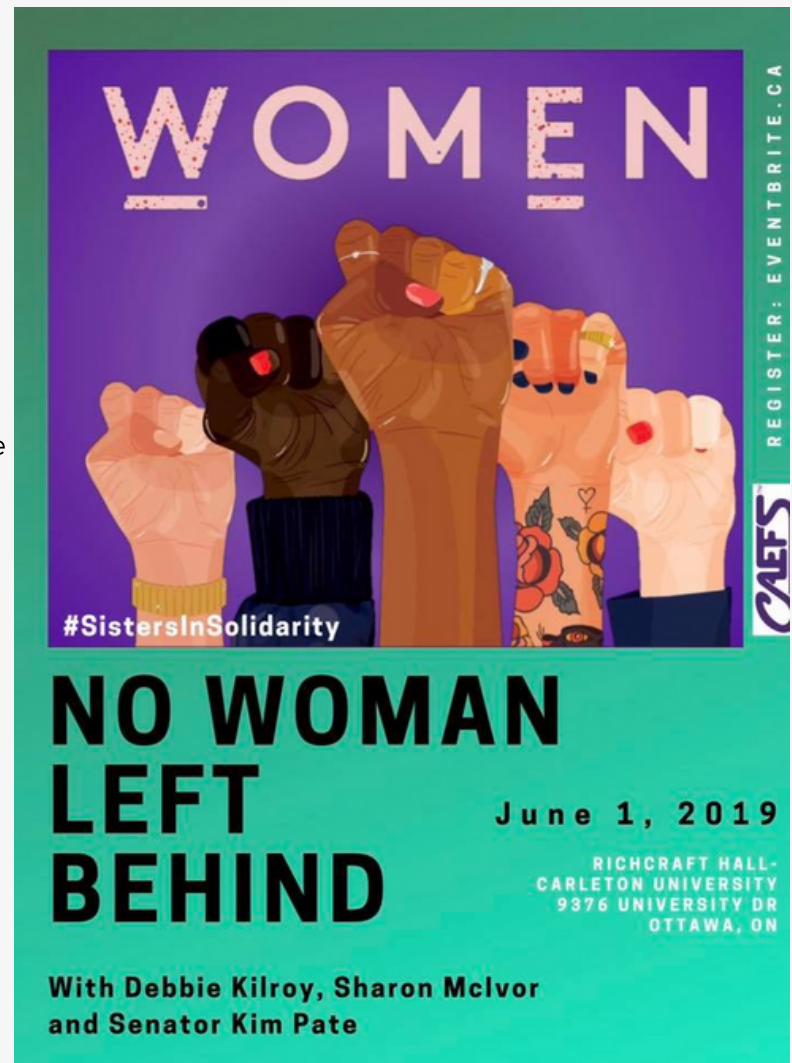
En 2019, l'ACSEF a accueilli à Ottawa des participantes de tout le pays et d'aussi loin que l'Australie. Ensemble, nous nous sommes engagées dans des conversations pratiques examinant la totalité du cycle de victimisation et de criminalisation des femmes au Canada.

Nous avons entendu nos conférencières principales – Debbie Kilroy, Sharon McIvor et la sénatrice Kim Pate sur l'histoire d'un mouvement: l'abolition des prisons et les stratégies féministes d'élimination de l'incarcération.

Voici les thèmes de nos groupes de discussion:

- Soins de santé
- Culture des prisons
- Colonialisme
- Abolitionnisme féministe
- Priorisation de l'expérience vécue
- Obstacles à la réinsertion
- Plaidoyer et activisme

Cette conférence a été organisée par la direction de l'ACSEF et un comité de femmes ayant une expérience vécue de l'incarcération.



En souvenir de Mollie Both

C'est avec un regret sincère que nous partageons la nouvelle du décès de Mollie Both, emportée par le cancer en juin 2020.

Mollie a travaillé avec Elizabeth Fry Kamloops pendant 30 ans. Au fil du temps, Mollie a siégé au conseil d'administration de l'ACSEF, et occupé les fonctions de représentante régionale du Pacifique, de membre dévouée de PREFS (Pacific Region Elizabeth Fry Societies) et de représentante régionale des femmes à l'établissement Fraser Valley. Elle a également voyagé en tant que représentante régionale et s'est consacrée sans relâche au soutien des femmes incarcérées. Elle adorait participer aux conférences et aux AGA de l'ACSEF. En vue d'assurer l'avenir, elle veillait à ce que tout le monde contribue à l'enchère silencieuse et au fonds de bourses.

Mollie avait 84 ans et elle nous manquera beaucoup.

